

Allocution de  
**Monsieur Jacques Masdeu-Arus**

Député-maire de Poissy

**Réunion publique  
de la Commission particulière  
du débat public sur la Francilienne**

Mardi 2 mai 2006  
Centre de diffusion artistique - Poissy

Je suis heureux de vous accueillir à Poissy dans le cadre du débat public voulu par Monsieur le Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Depuis le 8 mars dernier, Monsieur le Président de la Commission a déjà tenu nombre de réunion de proximité ou thématiques et il était normal qu'elle fasse étape à Poissy.

Nul doute que cette soirée sera dense en interventions.

Je souhaite simplement que les différents échanges, les différentes interventions se fassent dans une atmosphère d'écoute réciproque. Certaines positions connues, ne partagent pas le même point de vue. C'est là tout le travail de la Commission que de consigner tous les avis et, pour cela, il faut une qualité d'écoute évidente, sans polémique.

Enfin, ce message d'accueil me permet d'adresser tous mes remerciements à vous toutes et à vous tous qui vous êtes déplacés. J'y vois là le premier témoignage de l'intérêt des Pisciacais pour le sujet.

\* \* \*

Le sujet précisément quel est-il ?

Le prolongement de la Francilienne afin de relier, dans un premier temps, les autoroutes A15-A13, ou encore de réaliser la liaison entre les deux villes nouvelles de Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Mais, pour Poissy, cela veut dire aussi le véritable contournement de la ville. Jugez plutôt et laissons parler les images (*diffusion d'un film de 3'45''*).

Il me semble que ces images sont très parlantes. Elles traduisent le quotidien que vivent les milliers d'automobilistes qui traversent notre ville et les Pisciacais pris chaque jour dans la nasse !

Faut-il rappeler que Poissy demeure un carrefour naturel qui doit aujourd'hui absorber et résorber :

- 30 000 véhicules par jour au pied de sa Collégiale et de la clinique Saint-Louis
- 20 000 véhicules par jour allant ou venant de Conflans, Achères et Maisons-Laffitte au rond-point dit de la place Verte, entre Robespierre, Gambetta et Berteaux
- 40 000 véhicules par jour sur le pont de Poissy dans l'axe Saint-Germain-en-Laye/la Boucle de la Seine.

Le bruit, la pollution, des centaines de familles riveraines de la route du Bon Roi Saint Louis, de la rue de la Gare, de l'avenue Maurice-Berteaux, de la rue du Port, du Cours du 14-Juillet, des boulevards Gambetta et Robespierre ou encore de la rue Saint-Sébastien, savent ce qu'elles vivent chaque jour.

Les commerçants, la vie économique de Poissy et de ses environs savent ce que veut dire « l'inaccessibilité » de Poissy.

\* \* \*

Alors, oui, je suis favorable au prolongement de l'A104. Mais au-delà de ce vœu, de ce souhait, somme toute assez partagé, je m'engage aussi pour un tracé. Et pas celui qui passe chez le voisin. Mais pour le tracé N1 C1 S1, le tracé rouge ou historique.

L'unanimité sur la nécessité du prolongement se dessine. J'en suis ravi, moi qui depuis plus de 20 ans défend cette nécessité.

Reste à savoir par où ? Moi je dis par le tracé rouge :

- parce que nous sommes déterminés à dévier de Poissy le flot de circulation qui traverse simplement notre ville d'ouest en est, ou du nord au sud, en schématisant, parce qu'il n'y a pas d'autre solution ;
- parce que nous pouvons faire pour l'A 104, au bénéfice des riverains, tous les aménagements en terme de protection phonique et visuelle (l'A14 l'a suffisamment démontré) ;
- parce qu'en terme de pollution Poissy subit ce que les images nous ont montré.

Sans vouloir me livrer à des débats d'experts, imaginons simplement et raisonnablement que la circulation de transit évacuée par l'A 104 c'est autant de pollution en moins au cœur de notre ville.

Je comprends les craintes de celles et ceux plus directement concernés par le tracé. Combien de fois m'en suis-je entretenu avec les habitants de l'île de Migneaux. Un viaduc tunnel n'apportera pas plus de gêne sonore que les mesures de bruit aujourd'hui constatées. Il en sera de même pour la pollution atmosphérique.

Je me souviens avoir reçu les riverains de l'A14 en son temps. Seulement aujourd'hui démonstration a été faite que leur environnement a été préservé.

Enfin, je ne peux m'empêcher de penser au développement économique de notre région. Le siège d'une entreprise ne se décrète pas. L'entreprise s'installe là où les conditions lui sont les plus favorables. dans ses critères de choix l'accès est primordial : pour ses salariés, pour ses clients, ses fournisseurs et pour sa production.

En ce domaine, il faut savoir ce que nous voulons pour notre région au niveau des emplois qui sont notre richesse !